

Palmarès de l'édition 2022 du Prix des droits de l'Homme de la République française

À l'occasion de la journée mondiale des défenseuses et défenseurs des droits humains et à la veille de la journée internationale des droits de l'Homme, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) a le plaisir de révéler le palmarès de la 35^e édition du Prix des droits de l'Homme de la République française « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Mettre en lumière et soutenir la société civile, cheville ouvrière de la protection et de la promotion des droits de l'Homme

Le Prix des droits de l'Homme de la République française « Liberté - Égalité - Fraternité » est décerné chaque année depuis 1988 par la CNCDH. Ce Prix a vocation à distinguer des actions de terrain et des projets portant sur la protection et la promotion effectives des droits de l'homme, dans l'esprit de la Déclaration universelle des droits de l'homme, et de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, sans distinction de nationalité ou de frontière.

Par ce Prix, la République française souhaite soutenir les actions individuelles et collectives en faveur de la défense et de la protection des droits de l'Homme dans le monde. Le Prix reconnaît le rôle fondamental que joue la société civile, et en particulier les organisations non gouvernementales, dans la promotion et la protection de ces droits.

“ À l'heure où, partout dans le monde, les droits humains sont bafoués, foulés aux pieds, remis en question, le Prix des droits de l'Homme de la République française est un gage d'espoir, car nos lauréats viennent concrétiser la marche en avant des droits à partir de projets concrets et ambitieux dont nous suivons la réalisation, et qui sont porteurs d'espoir pour les plus vulnérables. ”

Jean-Marie Burguburu, président de la CNCDH

Thème de l'édition 2022

Pour la 35^e édition du Prix des droits de l'Homme, au vu notamment des atteintes la CNCDH a choisi le thème suivant :

Droits sexuels et reproductifs : protection des droits des personnes LGBTQIA+ et lutte contre les inégalités de genre.

Le palmarès 2022

Le jury, composé de membres de la CNCDH et présidé par le président de la CNCDH, a sélectionné les lauréats et les mentions spéciales parmi plus de 100 projets, venus de 40 pays, sur tous les continents.

Lauréats

- The Sex Talk Arabic, Égypte;
- Centre LGBT de Chengu, Chine ;
- CEDESEX, Venezuela ;
- Mocha Celis, Argentine ;
- STREHA, Albanie.

Mentions spéciales

- Centre de santé sexuelle Marsa, Liban ;
- BIH Pride March, Bosnie-Herzégovine ;
- EcoKos Women, Kosovo ;
- Réseau Jiko Kinga Mazingira (Rejikima), République démocratique du Congo ;
- Femmes d'espoir, Mali.

Le Prix est remis aux lauréats par Madame Isabelle Lonvis-Rome, ministre déléguée auprès de la Première ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances et Monsieur Jean-Marie Burguburu, président de la CNCDH, lors d'une cérémonie organisée à Paris le 9 décembre 2022.

“ Plus que jamais, nous savons que le combat pour la défense des droits humains universels, indivisibles et interdépendants, doit être une priorité de l'action diplomatique et qu'aucun intérêt économique ou stratégique ne doit nous y faire renoncer. ”

Isabelle Lonvis-Rome,
Ministre déléguée auprès de la Première ministre,
chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances.